



Remboursement billet d'avion

Par shawn26

bonjour, suite a l'annulation de mes billets d'avion (6 personnes)(brussels airlines) douala - cdg paris du 23 mars 2020 j'ai demander a maintes reprise le remboursement par telephone call center 01 73 23 10 71 , par mail service.fr@brusselsairlines.com et par écrit brussels airlines sa/nv 100 - 102 avenues des saisons , boite 30 1050 brussels airlines. a ce jour 14/03/2021 je n'ai rien du tout.

- Comment faire et ai je droit a des dommages et intérêts ?
cordialement

ps:je suis résident et de nationalité française

Par ESP

Bonjour
Avez vous utilisé la procédure DE CONTACT prévue sur leur site ?

[url=https://www.brusselsairlines.com/fr-be/contactez-nous/contact-us-new.aspx]https://www.brusselsairlines.com/fr-be/contactez-nous/contact-us-new.aspx[/url]

Néanmoins, la compagnie semblant sérieuse, vous devriez obtenir ce remboursement, mais elle est durement touchée également par la crise et a besoin de l'aide des pouvoirs publics.

Si vous abordez une demande de dommages et intérêts, il est plus prudent de voir un avocat.

Par shawn26

bonjour, merci pour la rapidité
- je les ai contacter aussi par l'adresse que vous avez écrits , rien pour l'excuse du covid je me suis un peu renseigner la compagnie air france , turkish airlines au même date les clients on ete rembourser sous 3 mois c'est quand même bizarre!
regarder sur trustpilot "brussels airlines"

pour les dommages et interet quel avocat prendre ? (civil,pénale, famille)
s'il vous plait
cordialement

Par ESP

Civil, mais déontologiquement, je ne cite pas d'avocat.
Adressez vous au barreau de votre département.

En cherchant, vous pouvez trouver ce site...
[url=https://www.plravocats.fr/air-avocats]https://www.plravocats.fr/air-avocats[/url]